

DECISION

Portant sur l'indemnisation des dommages occasionnés à la porte d'un local situé à Bully-les-Mines consécutifs à une intrusion par effraction

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin,

Vu la délibération C070720_D010 du Conseil Communautaire en date du 7 juillet 2020 déposée en Sous-préfecture de Lens le 9 juillet 2020, confiant au Président les délégations prévues par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération C061224_D40 du Conseil Communautaire en date du 06 décembre 2024 déposée en Sous-préfecture de Lens le 13 décembre 2024, confiant au Président de nouvelles délégations, conformément aux articles L 5211-9 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les dommages occasionnés à la porte d'un local situé à Bully-les-Mines, dont la CALL est propriétaire, consécutifs à une intrusion par effraction

Considérant la proposition d'indemnité immédiate de la Compagnie Mutuelles du Mans Assurances (MMA) Cabinet JC PLISSON d'un montant de 6 613,19€.

DECIDE

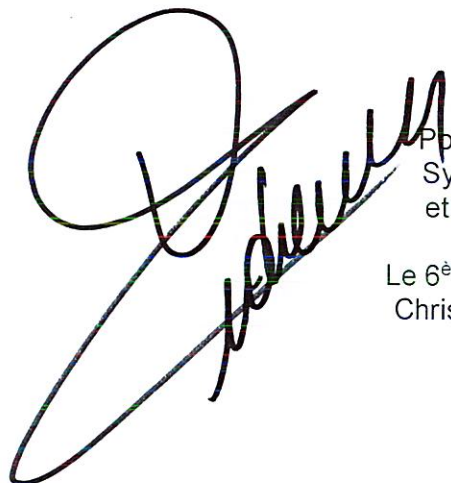
Article 1 : D'accepter le virement émis d'un montant de 6 613,19 € par le Cabinet d'Assurances J.C. PLISSON, sis 4 place Gambetta Résidence les Solstices B.P. 107 62802 Liévin Cedex,

Article 2 : La présente décision sera mise à la disposition des membres de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin lors de la prochaine réunion.

Article 3 : Cette somme sera créditée sur le budget Action économique.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Receveur de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.



Lens, le 25/04/2025

Pour le Président,
Sylvain ROBERT
et par délégation

Le 6^{ème} Vice-Président,
Christian PEDOWSKI